



A PARAÎTRE DANS L'ECHO BLAY

DEFI ARTISTIQUE.....

MAIRIE
D'ESSERTS-BLAY 73540
548 route de la grande Lanche
Tél : 04.79.31.00.75
contact.mairie@essertsblay.fr



Une place sera réservée à un *DEFI ARTISTIQUE* dans le prochain bulletin municipal. (début 2023)

Le support de la création est libre.

Les artistes en herbe pourront recourir à :

- ✓ l'écriture en vers ou en prose (une vingtaine de lignes ou de vers),
- ✓ à la photo ;

- ✓ à la sculpture
- ✓ la composition d'objets...

Un thème est imposé :

« *DEMAIN* »

Ce défi est ouvert à tout le monde, en 4 catégories :

- ✓ élèves du primaire,
- ✓ élèves du collège,

- ✓ élèves du lycée,
- ✓ adultes.

On prendra soin d'indiquer sur sa production ses coordonnées, nom, prénom, catégorie, numéro de téléphone ou adresse mail.

Les œuvres seront déposées en mairie, ou envoyées par mail pour les écrits ou les photos ; les sculptures ou compositions devront être de format raisonnable et transportable (on peut d'ailleurs les présenter en photos sous différents angles).

La date limite de dépôt est fixée au 30 novembre 2022.

Comme l'an dernier, une commission se réunira et publiera tout ou partie de ces œuvres dans le prochain bulletin municipal. Une réception sera organisée pour récompenser les gagnants.

Pour tous renseignements, s'adresser à Bernard PERONNIER (06.88.53.01.91) ou à l'accueil de la mairie.

Au plaisir de lire ou contempler vos œuvres,

LA COMMISSION COM.